



Delémont, le 18 juin 2025

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Question orale

Merci Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Chers collègues,

Un salaire à temps plein doit-il permettre de vivre dignement? Je répète: un salaire à temps plein doit-il permettre de vivre dignement?

A cette question, le chef de l'Union patronale suisse a répondu "non". Cité dans *Blick*, il a en effet poussé le cynisme néolibéral jusqu'à son paroxysme en déclarant: sans rire, "On ne peut pas demander aux employeurs d'assurer la couverture des besoins vitaux des travailleurs". Fin de citation.

Ce monsieur verrait par ailleurs d'un bon oeil que l'aide sociale prenne le relais des bas salaires. En clair, les bénéfices pour les riches et les coûts pour l'Etat.

On le voit, les salaires cantonaux minimaux sont attaqués de toute part. Hier encore, la majorité du National a mis à mal la souveraineté de plusieurs cantons romands en la matière.

Le Gouvernement peut-il nous garantir que tout soit mis oeuvre pour maintenir un salaire minimum jurassien conforme à la loi cantonale en vigueur?

Merci de votre réponse.

Patrick Cerf
Député PS